



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingtième session

180 EX/7

PARIS, le 4 août 2008
Original anglais

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LES PROGRÈS ACCOMPLIS EN CE QUI CONCERNE L'ÉDUCATION POUR TOUS (EPT), Y COMPRIS LA CONTRIBUTION DE L'UNESCO AU PLAN D'ACTION GLOBAL EN VUE DE LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE L'EPT D'ICI À 2015 ET LA MISE EN ŒUVRE DE CE DERNIER

Résumé

Le présent document est présenté en application de la résolution 34 C/11 et des décisions 174 EX/8, 176 EX/9 et 179 EX/51, en vertu desquelles le Directeur général a été prié d'établir des rapports sur les progrès accomplis en ce qui concerne l'Éducation pour tous (EPT), à soumettre au Conseil exécutif à sa 180^e session et à la Conférence générale à sa 35^e session.

Il n'y a pas d'éléments financiers ou administratifs impliquant des décisions politiques nouvelles.

Action attendue du Conseil exécutif : décision proposée au paragraphe 21.

Introduction

1. En tant qu'institution du système des Nations Unies chargée de la coordination de l'Éducation pour tous (EPT) à l'échelle mondiale, l'UNESCO se doit d'accélérer la réalisation de cet objectif par ses activités aux niveaux international, régional et national. Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2008 fait clairement apparaître que, bien qu'ayant beaucoup avancé en matière d'enseignement primaire universel (EPU), certains pays ont beaucoup de mal à assurer l'accès à l'éducation et un enseignement de qualité à tous les niveaux du système éducatif. Ces difficultés sont plus grandes en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et de l'Ouest où, bien que les progrès accomplis soient sans précédent, trop d'enfants, de jeunes et d'adultes sont encore laissés pour compte. Sur la base des tendances actuelles, on estime que 58 des 86 pays n'ayant pas réalisé l'EPU en 2005 n'y parviendront pas d'ici à 2015. Les perspectives ne sont guère plus encourageantes pour l'objectif d'alphabétisation des jeunes et des adultes. Le prochain rapport mondial de suivi sur l'EPT, à paraître le 24 novembre 2008 à l'occasion de la Conférence internationale de l'éducation, insistera sur le fait que, tant que les gouvernements et la communauté internationale ne se seront pas attaqués au problème des inégalités en réformant la gouvernance pour la rendre favorable aux pauvres, les populations les plus désavantagées et marginalisées n'auront que peu de chances de pouvoir jouir de leur droit à l'éducation.

2. Devant cette situation, l'UNESCO s'efforce de plus en plus activement (a) de tirer parti d'événements internationaux majeurs pour demander, à haut niveau, un engagement plus fort en faveur de l'éducation, et en particulier une aide plus importante à l'éducation de base et une meilleure harmonisation de l'aide, (b) d'apporter un soutien stratégique aux pays dont les besoins en matière d'éducation sont les plus grands. Cet engagement au niveau des pays est présenté en annexe au présent document. Dans les pays où les besoins sont urgents, l'UNESCO est présente, dans le cadre de ses propres initiatives relatives à l'alphabétisation, à la formation des enseignants et au VIH/SIDA, par ses Stratégies d'appui à l'éducation nationale (UNESS) et par sa participation à d'autres processus telle l'Initiative de mise en œuvre accélérée (IMOA) de l'EPT.

Engagement aux niveaux international et régional

3. Au niveau international, l'UNESCO a redoublé d'efforts pour peser sur les débats à l'échelle mondiale et promouvoir la prise en compte systématique du facteur éducation dans toutes les activités de programmation des gouvernements et partenaires compétents. Sa stratégie consiste à saisir chaque occasion opportune pour lancer un débat sur la gouvernance et le financement de l'éducation dans une perspective d'équité, préparant ainsi le terrain pour des discussions plus approfondies sur ces questions lors de la huitième réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT, qui se tiendra à Oslo (Norvège), du 16 au 18 décembre 2008.

4. C'est dans ce contexte que des démarches ont été accomplies en vue d'influencer le Sommet du G-8 de 2008 (Hokkaido, Japon, 7-9 juillet 2008), avec la participation de l'UNESCO, notamment lors de la Réunion des ministres du développement du G-8 (Tokyo, Japon, 6-7 avril 2008). L'Organisation a également correspondu avec les chefs de gouvernement de tous les pays du G-8 et les chefs de gouvernement des pays non membres du G-8 invités à intervenir à Hokkaido ainsi qu'avec le Ministre japonais des affaires étrangères, attirant leur attention sur les progrès et les difficultés de l'EPT depuis la réunion du G-8 à Saint-Pétersbourg et réaffirmant l'importance d'une éducation de qualité. Elle a aussi insisté sur l'urgence qu'il y avait, pour les donateurs, à honorer leurs engagements en matière d'aide, en particulier concernant les pays africains. En outre, l'UNESCO a publié et distribué, lors du Sommet du G-8, un article du Directeur général soulignant l'importance de l'éducation dans la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international.

5. Une attention toute particulière est accordée à l'Afrique subsaharienne car le continent africain, bien que progressant rapidement, rassemble toujours 45 % des enfants non scolarisés du monde. Lors de la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV, Yokohama, Japon, 28-30 mai 2008), le Directeur général a réaffirmé que

l'engagement de l'Organisation vis-à-vis de l'Afrique constituait une priorité stratégique et a souligné la nécessité de maintenir l'éducation au rang de priorité de la communauté internationale. L'UNESCO a coprésidé le groupe sur l'éducation qui a contribué à l'élaboration du Plan d'action pour la TICAD IV. Le Premier Ministre japonais s'est engagé, en sa qualité de président du G-8, à se faire l'écho des résultats du Sommet de Hokkaido et à s'efforcer d'obtenir un soutien actif du G-8 en faveur du développement de l'Afrique, engagement répété dans la *Déclaration de Yokohama : Vers une Afrique qui gagne*.

6. L'UNESCO participe en outre à l'Initiative du Secrétaire général de l'ONU pour les OMD en Afrique en tant que l'un des organismes coordonnateurs de l'équipe thématique sur l'éducation, aux côtés de l'UNICEF et de la Banque mondiale. Elle a pris part au débat thématique de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les OMD se rapportant à l'éducation (New York, avril 2008), ainsi qu'à une table ronde sur l'aide lors de la réunion de l'ECOSOC, en juin 2008 ; elle participera aussi, le 25 septembre 2008, à la réunion de haut niveau de l'Organisation des Nations Unies sur les OMD. Lors de ces événements de premier plan, l'UNESCO a systématiquement défendu une approche plus holistique de l'éducation et a souligné l'importance cruciale de l'inclusion, de l'équité et de la qualité, principes qui seront mis en avant dans la série de grandes conférences organisées par l'UNESCO et l'ONU en 2008 et 2009.

7. Ces réunions ont également fourni l'occasion de demander un élargissement du programme de l'EPT, afin qu'il englobe les possibilités d'apprentissage au-delà du primaire et la préparation au monde du travail. Lors de réunions récentes consacrées au thème de l'éducation post-primaire en tant que nouveau défi majeur, l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA, Maputo, Mozambique, 5-9 mai 2009) et la Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN, Nouveau-Brunswick, Canada, 27 juin 2008), ont souligné que l'universalisation de l'éducation de base, premier cycle du secondaire compris, constituait dorénavant l'objectif à atteindre dans la plupart des pays. D'après les ministres, le cadre de l'EPT et les OMD relatifs à l'éducation, tels qu'ils sont actuellement interprétés, risquent d'entraver la mobilisation de ressources destinées aux possibilités d'apprentissage au-delà du primaire.

8. Le partage des connaissances et la collaboration dans le domaine des politiques éducatives est essentiel pour accélérer les progrès de l'EPT. La septième Réunion ministérielle d'examen de l'E-9, qui s'est tenue à Bali (Indonésie) du 10 au 12 mars 2008, a donné un nouvel élan dans ces domaines, sur le thème spécifique de « l'amélioration de l'éducation et de la formation des enseignants au cœur de la réforme du système éducatif ». Comme les pays du Groupe E-9 représentent 60 % de la population mondiale, leur progrès dans la réalisation des objectifs de l'EPT sera déterminant pour le résultat au niveau mondial. Dans la Déclaration qu'ils ont adoptée à Bali, les participants ont réaffirmé le rôle central que joue un corps enseignant suffisamment nombreux, motivé et professionnellement compétent si l'on veut pouvoir réaliser les objectifs de l'EPT. Ils ont insisté sur la nécessité cruciale de recruter davantage d'enseignants, en particulier des femmes, et ont pris note du fait qu'un corps enseignant bien formé, touchant une rémunération adéquate et travaillant dans des conditions satisfaisantes avait une influence essentielle sur les résultats de l'enseignement. L'importance de la coopération Sud-Sud en tant qu'instrument de diffusion de bonnes pratiques, de coordination et de renforcement des capacités a également été soulignée.

9. De même, des conférences, séminaires et colloques ont été organisés à l'occasion de la trentaine de manifestations nationales organisées pour le lancement de l'édition 2008 du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT*. Ces manifestations avaient pour but de mettre en commun des données recueillies, de sensibiliser les esprits aux succès et difficultés, et, dans bien des cas, de discuter des recommandations du *Rapport mondial* avec des ministres de l'éducation, de hauts fonctionnaires et autres parties prenantes intéressées. Les bureaux hors Siège de l'UNESCO ont également utilisé l'édition 2008 du *Rapport* pour les évaluations à mi-parcours de l'EPT, notamment à Jomtien (Thaïlande) et Doha (Qatar). De surcroît, le *Rapport* a été présenté lors de la réunion des ministres de l'éducation de l'Asie du Sud-Est qui s'est tenue à Kuala Lumpur

(Malaisie) les 13 et 14 mars 2008 ainsi que lors de la réunion du Groupe E-9 et à l'occasion de la Biennale de l'ADEA. Les précédents rapports d'évaluation, notamment les éditions sur la protection et l'éducation de la petite enfance et l'alphabétisation, restent très utilisés lors des forums d'élaboration des politiques et conférences régionales.

10. L'encouragement à une participation appropriée du secteur privé au processus d'EPT fait partie du rôle confié à l'UNESCO. Mis en place à l'initiative de l'UNESCO et du Forum économique mondial, les Partenariats pour l'éducation constituent un dispositif essentiel et ont permis de lancer une publication sur les partenariats et une base de données sur les bonnes pratiques. L'UNESCO apporte également un soutien à l'initiative du Forum avec l'IMOA-EPT appelée « Alliance mondiale pour l'éducation », qui vise à encourager les partenariats à parties prenantes multiples pour l'éducation dans un certain nombre de pays où le processus IMOA-EPT est mis en œuvre.

11. L'UNESCO continue de jouer un rôle essentiel dans diverses activités visant à obtenir un soutien élargi à l'EPT, en les organisant, en y participant activement et en établissant des rapports à leur sujet. La Semaine mondiale d'action 2008 (21-27 avril 2008), initiative mondiale annuelle lancée par la Campagne mondiale pour l'éducation (CME), avait pour thème « une éducation de qualité pour mettre fin à l'exclusion ». La Semaine a atteint son point culminant le 23 avril, avec la mobilisation de plus de 7,5 millions d'enfants, adultes, enseignants et militants qui ont participé à « la plus grande leçon du monde », battant un nouveau record mondial et réaffirmant ainsi le soutien vigoureux au mouvement d'EPT apporté par les citoyens, les pouvoirs publics et les partenaires de l'EPT, auxquels se sont associés plusieurs hauts fonctionnaires de l'UNESCO. L'UNESCO donnera un surcroît de publicité aux questions d'équité et d'inclusion en transmettant les messages de ces rassemblements à la Conférence internationale de l'éducation (Genève, 25-28 novembre 2008), dont le thème est « l'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir ». Les réunions régionales préparatoires de cette conférence ont montré que l'encouragement à l'inclusion était une préoccupation commune, d'un pays et d'une région à l'autre.

12. Le 12 juin 2008, l'UNESCO a participé à la Journée mondiale contre le travail des enfants, qui avait pour thème « l'éducation : la bonne réponse au travail des enfants ». Le Directeur général a publié une déclaration portant essentiellement sur le rôle stratégique de l'éducation pour sortir du cercle vicieux de la pauvreté, de l'ignorance et de l'inégalité, dont il a été donné lecture lors de la Conférence de Genève ; de hauts fonctionnaires de l'UNESCO ont participé aux grandes manifestations organisées à Genève, Washington et New Delhi. Ces activités visaient à mettre en lumière le sort des enfants qui travaillent et la nécessité urgente de renforcer la formation professionnelle et les autres possibilités d'éducation appropriées.

13. Le processus lancé en 2007 pour faire en sorte que les principaux mécanismes d'EPT soient mieux coordonnés, mieux intégrés et plus stratégiques se poursuit et a été renforcé en 2008. Le Groupe consultatif international, qui rassemble des représentants de l'ensemble des grands partenaires de l'EPT, contribue à encourager une meilleure adhésion au mouvement international d'EPT et à en assurer la continuité. Il joue également un rôle essentiel dans la planification de la prochaine réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT, qui s'appuiera sur le *Rapport mondial de suivi* à paraître. Cette réunion se veut tournée vers l'action, l'objectif essentiel étant d'obtenir des donateurs et pays en développement qu'ils renouvellent leurs engagements à accroître leur soutien pour que les objectifs de l'EPT puissent être atteints.

Programmation stratégique au niveau des pays

14. Pour relever les défis de l'EPT, il faut une programmation et une action inclusive et stratégique au niveau des pays en vue d'assurer une plus grande efficacité de la prestation d'une éducation de qualité pour tous, notamment dans les zones rurales et vulnérables où l'offre d'éducation est insuffisante.

15. L'objet principal de la réforme des Nations Unies est précisément d'offrir aux pays un soutien plus efficace et plus cohérent à l'échelle de l'ensemble du système afin de répondre à leurs

besoins et priorités nationales. Son principe directeur est d'impliquer les gouvernements dans les processus et de leur en confier la conduite. Cohérence, efficacité et exécution accrue de haute qualité sont des objectifs primordiaux. Conformément à ces principes, l'UNESCO a mis au point le Plan d'action global pour l'Éducation pour tous (EPT) qui servira de cadre pour une meilleure coordination du soutien multilatéral aux efforts nationaux. Dans certains pays, la mise en œuvre du Plan d'action global passe par des dispositifs et des processus déjà existants, notamment l'IMOA-EPT, les groupes d'éducation locaux et les équipes de pays des Nations Unies. L'annexe du présent document présente un aperçu complet de ces structures et mécanismes dans les pays qui rencontrent le plus de difficultés en matière d'EPT, la plupart étant des pays à faibles revenus. Une évaluation est en cours pour déterminer dans quelle mesure l'architecture de l'aide en place procure effectivement un secours aux pays qui en ont le plus besoin.

16. Les Stratégies d'appui de l'UNESCO à l'éducation nationale (UNESS) ont été conçues comme des instruments de planification permettant d'ajuster l'aide de l'UNESCO aux priorités nationales et d'améliorer la prise en charge par les pays. Dans plusieurs pays, comme la Tanzanie et le Rwanda, on les utilise déjà afin de faciliter l'élaboration de stratégies éducatives communes des Nations Unies. Des documents analysant l'état du développement de l'éducation ainsi que les priorités et avantages comparatifs des partenaires du développement en matière d'aide à l'éducation sont actuellement en cours d'achèvement dans une cinquantaine de pays. Une fois finalisés, les documents UNESS permettront à l'UNESCO de circonscrire les domaines où il faut améliorer encore la mise en œuvre du Plan d'action global, et de définir le rôle que celui-ci pourrait jouer dans le renforcement du leadership des gouvernements et de leurs compétences en matière d'élaboration de politiques ainsi que de conception et de mise en œuvre de plans réalistes. Dans les pays pilotes pour la mise en œuvre de la réforme des Nations Unies, il a été préconisé d'utiliser les UNESS comme outil d'évaluation et de programmation des activités communes des Nations Unies ainsi que de l'aide au développement de l'éducation.

17. Le processus de réforme des Nations Unies, au même titre que l'application du Plan d'action global et la mise en place des UNESS, doivent également être envisagés dans le contexte des efforts pour mieux harmoniser l'action des bailleurs de fonds au niveau des pays par le biais de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement ainsi que par rapport à la tendance qui veut que le soutien budgétaire soit de plus en plus apporté aux secteurs dans leur globalité. L'UNESCO a pris une part active à la préparation du Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement (Accra, Ghana, 2-4 septembre 2008), en particulier aux travaux relatifs à l'éducation concernant l'application de la Déclaration de Paris au niveau sectoriel dans les domaines de la santé, de l'éducation, des infrastructures et de l'agriculture. L'IMOA-EPT demeure un dispositif essentiel qui permet aux institutions et pays partenaires de coordonner au niveau national comme au niveau international leur action pour améliorer l'harmonisation des initiatives des bailleurs de fonds, le partage des connaissances et la mobilisation des ressources. Depuis peu, l'UNESCO joue un rôle plus important au sein de l'IMOA-EPT, en particulier en apportant un soutien aux processus nationaux pour renforcer la qualité des plans sectoriels. L'Organisation est membre à part entière du Comité directeur et est Vice-Présidente de l'équipe spéciale pour la qualité des résultats d'apprentissage. Elle étudie en outre actuellement les possibilités pour soutenir plus en amont les pays qui prévoient d'adhérer à l'IMOA-EPT, en particulier ceux où elle est le principal représentant des bailleurs de fonds et des institutions, comme c'est le cas en République centrafricaine et en Haïti. À la fin du mois de mai 2008, l'UNESCO a conduit une mission associant la Banque mondiale, la France et le secrétariat de l'IMOA-EPT en République centrafricaine, où elle a obtenu l'accord du gouvernement pour élaborer une nouvelle demande reformulée de financement de l'IMOA-EPT et s'est assuré le soutien de la représentation de l'UNICEF, du PNUD et de l'Union européenne au niveau local. Cette mission est symptomatique du rôle de plus en plus important que tient l'UNESCO dans la promotion et la coordination des efforts des partenaires bilatéraux et multilatéraux du développement pour répondre aux besoins des pays relativement aux objectifs de l'EPT.

18. En ce qui concerne la mobilisation de l'action dans les pays pour lesquels, plus que pour tous autres, l'EPT est un enjeu crucial, l'UNESCO travaille en étroite collaboration avec des membres du Réseau interinstitutionnel pour l'éducation dans les situations d'urgence (INEE) dans le but de définir la meilleure manière de promouvoir l'EPT dans les pays vulnérables. La question du financement de l'aide dans ces pays s'est avérée un important thème de débat lors des réunions du Groupe de travail et du Groupe de haut niveau sur l'EPT en 2007.

19. Le renforcement des capacités et le développement des connaissances demeurent des parties intégrantes des trois programmes phares de l'EPT portant sur l'analphabétisme, la pénurie d'enseignants qualifiés et la pandémie de VIH et de SIDA. Afin de remédier à la pénurie aiguë d'enseignants - ne serait-ce que pour l'Afrique subsaharienne, il faudra quatre millions de maîtres supplémentaires d'ici à 2015 pour atteindre l'objectif de l'éducation primaire universelle -, l'Initiative de l'UNESCO pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA) s'attache à améliorer la formation des enseignants ainsi que les politiques d'enseignement par la coopération et une assistance technique. Un exposé sur le travail de la TTISSA a rencontré un accueil favorable lors du Sommet des neufs pays à forte population (E-9), et les actions de suivi prévoient une collaboration et un dialogue accrus. Le partage des connaissances entre les dix coparrains et le Secrétariat d'ONUSIDA est l'une des orientations maîtresses d'EDUSIDA, et l'UNESCO y joue un rôle moteur par la promotion de plans globaux pour le Secteur de l'éducation en vue de combattre le VIH et le SIDA, ainsi qu'en aidant les pays à établir des priorités au sein de leurs actions et à élaborer des réponses intégratrices tenant compte des besoins de populations différentes. L'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE), en partenariat avec l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL), soutient également les capacités et les processus nationaux qui contribuent à améliorer et à renforcer les activités d'alphabétisation dans les pays dont les taux d'alphabétisation sont inférieurs à 50 % et/ou dans lesquels on dénombre plus de 10 millions d'adultes analphabètes.

Perspectives

20. À un peu plus de la moitié du chemin de l'échéance de 2015 pour la réalisation des objectifs de l'EPT, l'UNESCO s'attache à faire ressortir l'importance de l'éducation primaire aux niveaux international, régional et national, en montrant les liens essentiels entre l'éducation et les autres objectifs du développement humain et en renforçant la coordination au niveau national dans les pays où l'EPT reste un défi. Dans toutes les initiatives, l'accent sera mis de façon croissante sur la nécessité de pallier, à tous les niveaux, les inégalités concernant l'accès à l'éducation et l'offre éducative, d'améliorer la qualité de l'enseignement et la gestion des systèmes éducatifs, et de promouvoir les partenariats, le partage des connaissances et la coopération afin d'accomplir de nouveaux progrès vers l'Éducation pour tous.

Action attendue du Conseil exécutif

21. À la lumière de ce qui précède, le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant les décisions 174 EX/8, 176 EX/9, 179 EX/51, et la résolution 34 C/11,
2. Ayant examiné le document 180 EX/7,
3. Réaffirmant qu'il importe d'accélérer les progrès vers la réalisation des six objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) et des autres objectifs de développement mondiaux,
4. Se félicitant des efforts déployés par le Directeur général pour promouvoir l'éducation en général et l'EPT en particulier par une série d'activités conduisant à la huitième réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT prévue pour décembre 2008,

5. Se félicitant des progrès réalisés en ce qui concerne le soutien apporté aux efforts nationaux, grâce en particulier à l'élaboration et à l'utilisation efficace des Stratégies d'appui de l'UNESCO à l'éducation nationale (UNESS) et à leur contribution aux initiatives et mécanismes en place comme l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée de l'éducation pour tous et le processus de réforme du système des Nations Unies, sur la base des principes du Plan d'action global pour l'EPT et de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement,
6. Prenant note des efforts considérables déployés par l'UNESCO pour amener tous les partenaires compétents à participer au processus de l'EPT à tous les niveaux, et en particulier, pour renforcer et élargir la coopération entre les cinq institutions partenaires de l'EPT,
7. Encourage l'UNESCO à continuer d'appuyer les partenariats efficaces pour l'EPT en renforçant les mécanismes et les initiatives en place ;
8. Prie le Directeur général de lui faire rapport à sa 182^e session sur les progrès concernant l'Éducation pour tous et les contributions de l'UNESCO en la matière, aux niveaux international, régional et national.

ANNEXE

Pays ayant des besoins urgents en matière d'EPT

Pays	Indice du développement de l'EPT (IDE)		Groupe de revenu [*: Pays les moins avancés]	Total de l'aide à l'éducation (2005)/ millions de \$	Total de l'aide à l'éducation de base (2005)/ millions de \$	Total des dépenses publiques d'éducation (2005) en % du total des dépenses publiques	Pays pauvres très endettés (PPTE)	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) [*: Pays pilotes pour l'unité d'action du système des Nations Unies]	Stratégie d'appui de l'UNESCO à l'éducation nationale (UNESS)	Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE) ; Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA) ; Initiative mondiale sur le VIH/SIDA et l'éducation (EDUSIDA)	IMOA-EPT			Situation du pays et contexte politique (E-9, État fragile)
	IDE en 2005	Progrès entre 2000 et 2005									Plan sectoriel approuvé ?	Fonds catalytique		
												Total des décaissements à ce jour (millions de \$)	Décaissements prévus d'ici à 2009 (millions de \$)	
AFRIQUE SUBSAHARIENNE														
Angola	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)*	66	57	...	-	2005-2008	Achevée	TTISSA, EDUSIDA	Prévu pour 2009	-	-	État fragile
Bénin	0,583	▼ -0,035	Faible revenu*	69	26	14	PPTE	2004-2008	Doit être lancée	LIFE	Approuvé en 2007	-	25,4	-
Botswana	0,890	⊖ 0,030	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	64	32	22	-	2003-2007	Doit être lancée	-	Non	-	-	-
Burkina Faso	0,531	▼ 0,062	Faible revenu*	153	87	17	PPTE	2006-2010	Doit être lancée	LIFE, TTISSA, EDUSIDA	Approuvé en 2002	-	-	-
Burundi	0,665	▼ 0,074	Faible revenu*	21	11	18	PPTE	2005-2007	Achevée ; Projet disponible en ligne	TTISSA, EDUSIDA	Prévu pour 2008	-	-	État fragile
Cameroun	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	72	29	9	PPTE	2008-2012	Projet en cours de finalisation, disponible en ligne	EDUSIDA	Approuvé en 2006	11,3	11,2	État fragile

Cap-Vert	0,890	⊖	...	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)*	45	9	25	-	2006-2010*	Achevée ; projet disponible en ligne	TTISSA	Non	-	-	-
République centrafricaine	Faible revenu*	17	10	...	PPTE	2007-2011	Projet en cours de finalisation, disponible en ligne	LIFE, TTISSA, EDUSIDA	Approuvé en 2008	-	-	État fragile
Tchad	0,409	▼	-0,109	Faible revenu*	19	11	10	PPTE	2006-2010	Projet en cours de finalisation, disponible en ligne	LIFE, TTISSA, EDUSIDA	Prévu pour 2008	-	-	État fragile
Comores	Faible revenu*	28	10	...	PPTE	2008-2012	En cours	-	Non	-	-	État fragile
Congo	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	30	7	8	PPTE	2009-2013	Projet final disponible en ligne	TTISSA	Prévu pour 2009	-	-	État fragile
Rép. démocratique du Congo	Faible revenu*	40	16	...	PPTE	2007-2010	Projet final disponible en ligne	LIFE, TTISSA	Prévu pour 2009	-	-	État fragile
Guinée équatoriale	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)*	8	5	4 (2003)	-	2008-2012	Doit être lancée	-	Non	-	-	-
Érythrée	0,634	▼	0,058	Faible revenu*	95	80	...	PPTE	2007-2011	-	LIFE	Non	-	-	État fragile
Éthiopie	0,616	▼	0,075	Faible revenu*	61	33	18	PPTE	2007-2011	Doit être lancée	LIFE, TTISSA	Approuvé en 2004	-	23,3	-
Gambie	Faible revenu*	1	1	...	PPTE	2007-2011	Doit être lancée	LIFE	Approuvé en 2003	-	-	État fragile
Ghana	0,714	▼	0,014	Faible revenu	103	61	...	PPTE	2006-2010	Doit être lancée	TTISSA, EDUSIDA	Approuvé en 2004	19	7,1	
Guinée	0,579	▼	...	Faible revenu*	45	24	...	PPTE	2007-2011	Projet disponible en ligne	LIFE, TTISSA, EDUSIDA	Approuvé en 2002	-	39,3	État fragile
Guinée-Bissau	Faible revenu*	17	7	...	PPTE	2008-2012	En cours	LIFE, EDUSIDA	Prévu pour 2009	-	-	État fragile

Côte d'Ivoire	Faible revenu	37	10	...	PPTE	2003-2007	Doit être lancée	EDUSIDA	Non	-	-	État fragile
Kenya	0,824	∅	0,039	Faible revenu	64	49	29 (2004)	-	2009-2013	-	EDUSIDA	Approuvé en 2005	72,6	24,2	-
Lesotho	0,824	∅	0,020	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)*	3	1	30	-	2008-2012	En cours	EDUSIDA	Approuvé en 2005	4,2	3	-
Libéria	Faible revenu*	3	3	...	PPTE	2003-2005	Projet disponible en ligne	-	Approuvé en 2007	-	-	État fragile
Madagascar	Faible revenu*	144	81	25	PPTE	2005-2009	Doit être lancée	LIFE, TTISSA, EDUSIDA	Approuvé en 2005	27	20,5	-
Malawi	Faible revenu*	94	49	...	PPTE	2008-2011	En cours d'achèvement	-	Prévu pour 2008	-	-	-
Mali	0,559	▼	...	Faible revenu*	74	37	15	PPTE	2008-2012	Doit être lancée	LIFE	Approuvé en 2006	-	2,7	-
Maurice	0,940	∅	...	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	17	2	14	-	2001-2003	En cours	-	Non	-	-	-
Mozambique	0,631	▼	0,121	Faible revenu*	262	180	19 (2004)	PPTE	2002-2006*	-	LIFE, EDUSIDA	Approuvé en mars 2003	-	33	-
Namibie	0,848	∅	-0,029	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	5	4	...	-	2006-2010	En cours	EDUSIDA	Non	-	-	-
Niger	0,480	▼	0,041	Faible revenu*	80	49	...	PPTE	2004-2007	Projet disponible en ligne	LIFE, TTISSA, EDUSIDA	Approuvé en 2002	9	4	État fragile
Nigéria	0,734	▼	...	Faible revenu	13	8	...	-	2002-2006	Projet disponible en ligne	LIFE, TTISSA, EDUSIDA	Prévu pour 2009 (3-4 États)	-	-	E-9, État fragile
Rwanda	0,688	▼	-0,053	Faible revenu*	42	17	12	PPTE	2008-2012*	-	-	Approuvé en 2006	26	22	-
Sao Tomé-et-Principe	0,891	∅	...	Faible revenu*	4	1	...	PPTE	2007-2011	Doit être lancée	EDUSIDA	Approuvé en 2007	-	0,3	État fragile

Sénégal	0,651	▼	0,041	Faible revenu*	242	29	19	PSTE	2007-2011	Projet final disponible en ligne	LIFE	Approuvé en 2006	-	27,2	-
Sierra Leone	Faible revenu*	26	15	...	PSTE	2004-2007	Projet disponible en ligne	LIFE, TTISSA	Approuvé en 2007	-	7	État fragile
Somalie	Faible revenu*	6	5	...	PSTE	-	-	-	Bénéficiaire potentiel	-	-	État fragile
Afrique du Sud	0,892	⊖	0,058	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	149	104	18	-	2007-2010	Projet élaboré	-	Non	-	-	-
Swaziland	0,830	⊖	-0,055	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	25	25	...	-	2001-2005	Projet disponible en ligne	EDUSIDA	Non	-	-	-
Togo	0,681	▼	-0,028	Faible revenu*	17	6	...	PSTE	2008-2012	Achevée	-	Prévu pour 2009	-	-	État fragile
Ouganda	Faible revenu*	178	107	18 (2004)	PSTE	2006-2010	-	EDUSIDA	Prévu pour 2008	-	-	-
République-Unie de Tanzanie	Faible revenu*	95	36	...	PSTE	2007-2010*	Projet disponible en ligne	TTISSA, EDUSIDA	Prévu pour 2009	-	-	-
Zambie	Faible revenu*	194	157	15 (2004)	PSTE	2007-2010	Doit être lancée	TTISSA, EDUSIDA	Prévu pour 2008	-	-	-
Zimbabwe	0,837	⊖	0,003	Faible revenu	5	1	...	-	2007-2011	Doit être lancée	EDUSIDA	Bénéficiaire potentiel	-	-	État fragile
EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE															
République de Moldova	0,940	⊖	...	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	9	1	21	-	2007-2011	Projet disponible en ligne	EDUSIDA	Approuvé en 2005	2,3	2,2	-
Turquie	0,901	⊖	...	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	101	4	...	-	2001-2005	-	-	Non	-	-	-

ÉTATS ARABES

Algérie	0,890	⊖	0,018	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	185	21	...	-	2007-2011	En cours	-	Non	-	-	-
Djibouti	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)*	53	32	27	-	2008-2012	Doit être lancée	LIFE	Approuvé en 2005	6	2	État fragile
Égypte	0,883	⊖	0,055	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	95	76	...	-	2007-2011	Projet élaboré	LIFE	Non	-	-	E-9
Iraq	0,793	▼	0,122	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	130	90	...	-	-	En cours	LIFE	Non	-	-	-
Jordanie	0,947	⊖	0,006	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	56	33	...	-	2008-2012	En cours	EDUSIDA	Non	-	-	-
Koweït	0,939	⊖	0,046	Revenu élevé	-	-	13	-	-	Doit être lancée	-	Non	-	-	-
Liban	0,921	⊖	0,019	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	48	5	11	-	2002-2006	Projet élaboré	EDUSIDA	Non	-	-	-
Mauritanie	0,666	▼	0,052	Faible revenu*	38	25	...	PSTE	2003-2007	En cours	LIFE	Approuvé en 2002	9	-	État fragile
Maroc	0,740	▼	0,035	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	233	33	27	-	2007-2011	Projet disponible en ligne	LIFE	Non	-	-	-
Oman	0,881	⊖	0,075	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	1	0	24	-	-	En cours	-	Non	-	-	-
Territoires autonomes palestiniens	0,923	⊖	...	-	101	50	...	-	-	Projet élaboré	-	Non	-	-	-
Arabie saoudite	0,881	⊖	0,089	Revenu élevé	4	1	28	-	-	Doit être lancée	-	Non	-	-	-

Soudan	Faible revenu*	37	20	...	PPTE	-	Projet élaboré	LIFE	Bénéficiaire potentiel	-	-	État fragile
Tunisie	0,896	Θ	0,017	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	210	16	21	-	2007-2011	En cours	-	Non	-	-	-
Émirats Arabes Unis	0,896	Θ	0,007	Revenu élevé	-	-	27	-	-	Doit être lancée	-	Non	-	-	-
Yémen	0,650	▼	...	Faible revenu*	43	41	...	-	2007-2011	En cours	LIFE	Approuvé en 2004	20	10	État fragile
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES															
Bolivie	0,913	Θ	0,016	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	85	39	18 (2003)	PPTE	2008-2012	En cours	-	Non	-	-	-
Brésil	0,901	Θ	...	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	37	7	...	-	2007-2011	En cours	LIFE, EDUSIDA	Non	-	-	E-9
Colombie	0,899	Θ	...	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	27	4	11	-	2008-2012	Doit être lancée	-	Non	-	-	-
République dominicaine	0,892	Θ	...	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	12	6	10	-	2007-2011	Finalisée et publiée	-	Non	-	-	-
Équateur	0,917	Θ	0,000	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	14	3	...	-	2004-2008	Projet achevé	EDUSIDA	Non	-	-	-
El Salvador	0,854	Θ	...	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	10	5	...	-	2007-2011	En cours	-	Non	-	-	-
Grenade	0,912	Θ	...	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	12	12	13 (2003)	-	-	-	-	Non	-	-	-
Guatemala	0,812	Θ	0,070	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	39	28	9	-	2005-2009	En cours	-	Non	-	-	-

Haiti	Faible revenu*	65	21	...	PPTE	Première version du PNUAD pour la période 2009-2011 en cours	En cours	LIFE	Approuvé en 2008	-	-	État fragile
Honduras	0,848	Θ	...	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	42	32	...	PPTE	2007-2011	En cours		Approuvé en 2002	-	-	-
Jamaïque	0,885	Θ	-0,031	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	5	4	9	-	2007-2011	En cours	EDUSIDA	Non	-	-	-
Nicaragua	0,804	Θ	0,079	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	48	36	...	PPTE	2002-2006	Premier projet achevé	-	Approuvé en 2002	14	10	-
Panama	0,934	Θ	-0,017	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	3	0	9 (2004)	-	2007-2011	En cours	-	Non	-	-	-
Paraguay	0,902	Θ	0,001	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	14	4	11 (2003)	-	2007-2011	-	-	Non	-	-	-
Pérou	0,931	Θ	0,003	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	29	10	14	-	2006-2010	En cours	EDUSIDA	Non	-	-	-
Sainte-Lucie	0,942	Θ	...	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	1	1	17	-	-	-	-	Non	-	-	-
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,926	Θ	...	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	0	0	16	-	-	-	-	Non	-	-	-
Uruguay	0,948	Θ	0,013	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	2	0	8 (2003)	-	2007-2010*	Doit être lancée	EDUSIDA	Non	-	-	-
Venezuela	0,931	Θ	0,019	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	7	0	...	-		Doit être lancée	-	Non	-	-	-

AMÉRIQUE DU NORD ET EUROPE OCCIDENTALE															
Malte	0,949	Θ		Revenu élevé	0	0	...	-	-	-	-	Non	-	-	-
ASIE ET PACIFIQUE															
Afghanistan		Faible revenu*	227	165	...	PSTE	2006-2008	Projet élaboré/ À réviser	LIFE, EDUSIDA	Bénéficiaire potentiel	-	-	État fragile
Arménie	0,949	Θ	0,039	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	7	1	...	-	2005-2009	En cours	EDUSIDA	Non	-	-	-
Bangladesh	0,759	▼	0,062	Faible revenu*	308	101	14	-	2006-2010	Projet disponible en ligne	LIFE, EDUSIDA	Prévu pour 2009	-	-	E-9
Bhoutan		Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	7	1	...	-	2008-2012	Doit être lancée	-	Prévu pour 2008	-	-	-
Cambodge	0,807	Θ	0,086	Faible revenu*	55	28	...	-	2006-2010	Doit être lancée	EDUSIDA	Approuvé en 2006	-	28,7	État fragile
Inde	0,797	▼	0,139	Faible revenu	82	19	11	-	2008-2012	Projet disponible en ligne	LIFE	Bénéficiaire potentiel	-	-	E-9
Indonésie	0,935	Θ	0,012	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	241	83	...	-	2006-2010	En cours	LIFE, EDUSIDA	Bénéficiaire potentiel	-	-	E-9
République islamique d'Iran	0,883	Θ	0,038	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	19	1	23	-		N'a pas débuté	LIFE	Non	-	-	-
République populaire démocratique de Corée	Faible revenu	2	1	...	-	-	Doit être lancée	-	Non	-	-	-

République démocratique populaire lao	0,750	▼	0,062	Faible revenu*	20	8	12	-	2007-2011	Projet final disponible en ligne	EDUSIDA	Prévu pour 2009	-	-	-
Macao, Chine	0,938	⊖	0,007	Revenu élevé	-	-	14 (2004)	-	-	-	-	Non	-	-	-
Malaisie	0,945	⊖	...	Revenu intermédiaire (tranche supérieure)	18	2	24 (2004)	-	-	-	-	Non	-	-	-
Maldives	0,910	⊖	-0,070	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)*	8	1	15	-	2008-2010	Doit être lancée	-	Non	-	-	-
Mongolie	0,929	⊖	-0,006	Faible revenu	30	20	...	-	2007-2011	Projet final, publiée	-	Approuvé en 2006	8,2	4,5	-
Myanmar	0,866	⊖	0,071	Faible revenu*	14	6	...	-	-	Doit être lancée	-	Bénéficiaire potentiel	-	-	État fragile
Népal	0,734	▼	0,127	Faible revenu*	19	11	15	PSTE	2008-2010	Projet disponible en ligne	LIFE, EDUSIDA	Bénéficiaire potentiel	-	-	-
Pakistan	0,640	▼	0,112	Faible revenu	295	197	11	-	2004-2008*	Achevée ; disponible en ligne	LIFE, EDUSIDA	Bénéficiaire potentiel	-	-	E-9
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Faible revenu	67	58	...	-	2003-2007	En cours	LIFE	Prévu pour 2009	-	-	État fragile
Philippines	0,893	⊖	0,008	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	56	35	16 (2004)	-	2005-2009	Projet final disponible en ligne	-	Non	-	-	-
Îles Salomon	...			Faible revenu*	23	21	...	-	-	Projet élaboré	-	Prévu pour 2009	-	-	État fragile
Timor-Leste	...			Faible revenu*	15	4	...	-	2003-2005	Doit être lancée	-	Approuvé en 2005	5,6	2,6	État fragile

Tonga	0,926	⊖	...	Revenu intermédiaire (tranche inférieure)	5	3	13 (2004)	-	-	Projet élaboré	-	Prévu pour 2009	-	-	État fragile
Viet Nam	0,899	⊖	-0,019	Faible revenu	282	124	...	-	2006-2010*	Projet élaboré	EDUSIDA	Approuvé en 2003	-	-	-

Indice du développement de l'EPT (IDE) :

- ▲ Pays très performants (IDE ≥ 0,950)
- ⊖ Pays occupant une position intermédiaire (0,949 ≥ EDI ≥ 0,800)
- ▼ Pays loin de réaliser l'EPT (EDI < 0,800)

Sources :

IDE/Total de l'aide à l'éducation (de base)/Total des dépenses publiques d'éducation en pourcentage du total des dépenses publiques : Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2008.

Groupe de revenu et PPTE : Liste des économies de la Banque mondiale (avril 2008)/Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés (ONU).

PNUAD : Équipes de pays des Nations Unies.

TTISSA : UNESCO, Enseignement supérieur « L'UNESCO et l'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne ».

LIFE : UNESCO, Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE), perspectives et stratégies, 2006-2015 (mars 2006).

EDUSIDA : ONUSIDA (janvier 2008 - 2^e édition), EDUSIDA : cadre d'action.

IMOA-EPT : Rapport d'étape pour la Réunion du Comité directeur de l'IMOA (Tokyo, avril 2008).

États fragiles : Groupe des États fragiles (OCDE).